

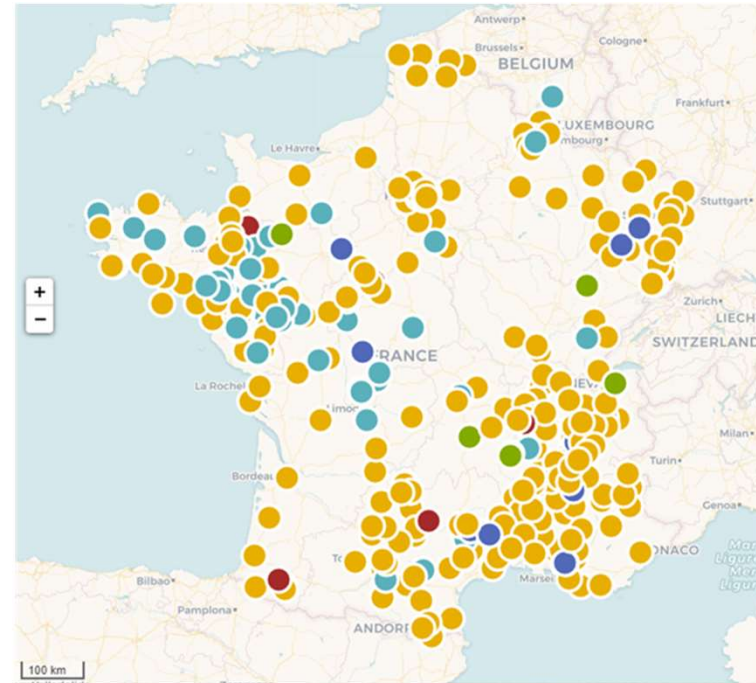
Projet solaire citoyen lescarien

Rencontre avec Mikel Hegoburu (ENERCOOP)

Lescar le 15 Mai 2023

Quel est notre projet ?

- L'association « LESC – Lescar Energie Solaire Citoyenne » a pour objet la création sur le territoire de la ville de Lescar, d'un parc de production d'énergie photovoltaïque. La société qui sera choisie ou créée pour en assurer la mise en œuvre et la gestion, aura la mission de viser à le financer de manière participative citoyenne (en incluant les collectivités).



Carte des projets Citoyens soutenus par Energie Partagée
Source: site Energie Partagée

Un projet citoyen vertueux

- Les valeurs de l'association sont multiples : environnementales, locales, sociales, éducatives, humaines, économiques et de recherche & développement local.
- Les valeurs environnementales sont la première préoccupation de l'association par la recherche d'un moyen de promouvoir le développement des énergies « vertes » et renouvelables sur un terrain qui ne soit ni en zone agricole, ni en zone naturelle.
- L'association a la volonté d'agir concrètement et localement, dans sa ville.
- Elle mettra en œuvre des moyens qui lui permettront d'informer et de faire participer à son objectif, le plus possible d'habitants lescariens passant par une sensibilisation à la problématique du changement climatique et à la nécessité du développement d'énergies moins polluantes et renouvelables, ainsi que par une sensibilisation sur le rôle actif que les citoyens peuvent ensemble prendre dans cette transition énergétique. D'autres démarches de sensibilisation pourront aussi voir le jour une fois l'implantation des panneaux photovoltaïques réalisée, comme par exemple, la collaboration autour de projets pédagogiques avec des écoles, des collèges ou des lycées.
- Enfin, l'association favorisera les retombées économiques locales en privilégiant l'utilisation d'acteurs locaux pour la mise en œuvre du projet et l'utilisation de panneaux photovoltaïques français ou européens. Elle envisage également d'associer un projet de recherche scientifique visant à favoriser le développement local de nouvelles technologies photovoltaïques organiques.

Historique du projet

- 2021:
 - Décembre: Premiers contacts avec municipalité (V Revel, JC Sétier* et JM Baleix)
- 2022:
 - Multiples échanges avec JC Sétier* (municipalité), entre nous et avec 2 membres association Aster
 - Juin: envoi flyer proposition projet solaire à AXA
 - Décembre: point sur avancement avec municipalité (V Revel, JC Sétier*, JM Baleix)
- 2023:
 - Mars: réunion avec SCC et JC Sétier* (confirmation mise à disposition terrain)
 - Avril: contacts Cirena, Enercoop, ENR64, participation Assemblée Générale BEC
 - Mai: réception devis étude de faisabilité, réponse négative Aster, contacts Cirena, SCC pour financement étude de faisabilité, assemblée constitutive (13/05)

* Adjoint en charge des travaux, de l'entretien des espaces publics et de la transition écologique

Les acteurs et nos interlocuteurs

ACTEURS SECTEUR PRIVE

FOURNISSEUR ELECTRICITE (ENERCOOP, EDF,..)

Achat électricité

INSTALLATEUR PV

FOURNISSEUR PV

BANQUE, ASSUREUR *Prêt, assurance*

Béarn Energie Citoyenne *Partenariat?*

ENERGIE PARTAGEE *Label, subvention*

ENERCOOP *Etude defaisabilité*

Mikel HGOBURU

SCC *Mise à disposition terrain*

CIRENA *Support régional*

Caroline LIGORIO

ASSOCIATION CITOYENNE
PUIS SOCIETE CITOYENNE

ACTEURS SECTEUR PUBLIC

ADEME *Autorisations*

REGION NOUVELLE AQUITAINE

Subvention, aide

COMMUNAUTE AGGLOMERATION

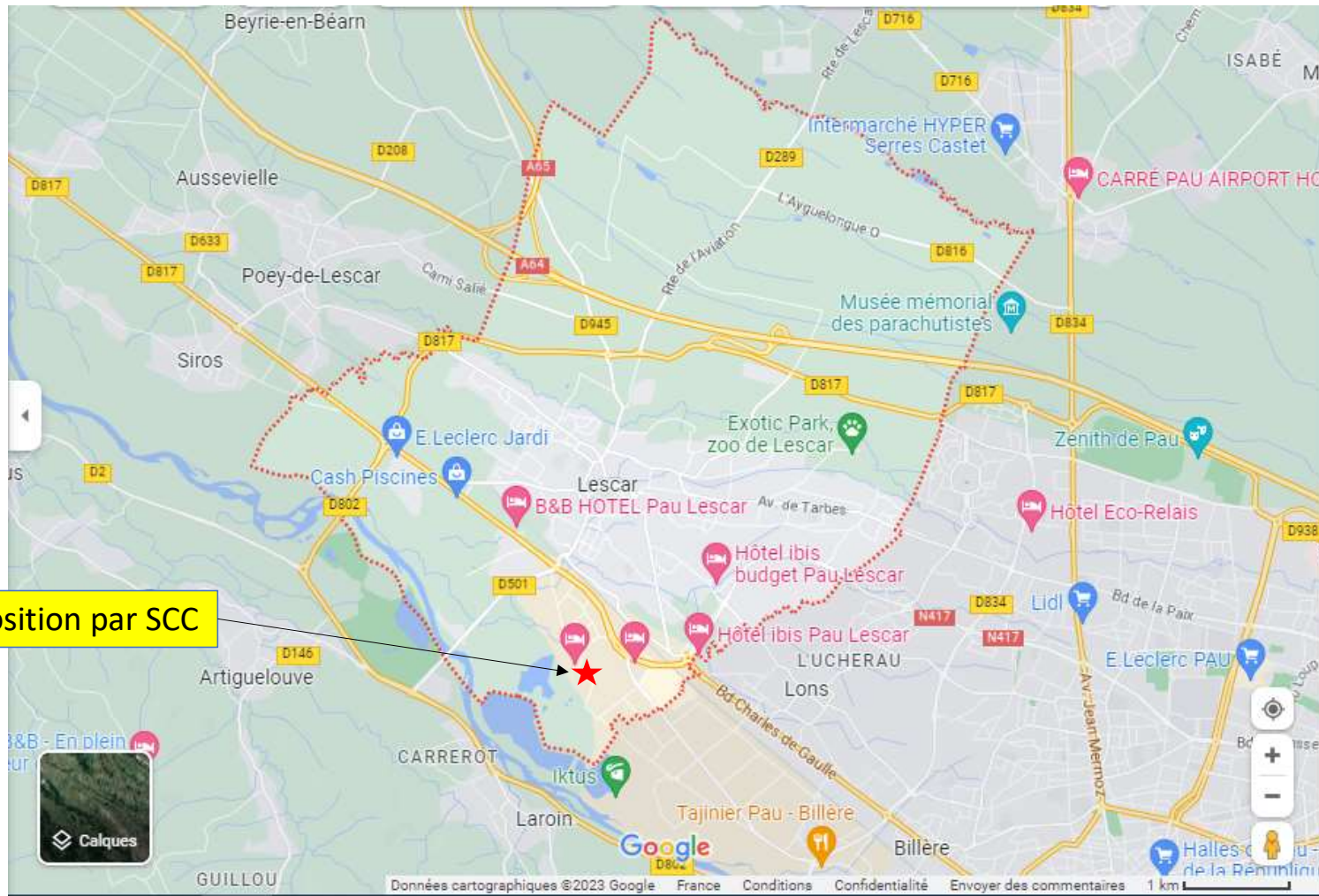
DEPARTEMENT

MUNICIPALITE DE LESCAR

Accompagnement, support

Jean-Claude SETIER

Terrain SCC (localisation générale Lescar)



Terrain mis à disposition par SCC

PLU LESCAR

CARACTERE DE LA ZONE 1AUy :

La zone 1AUy correspond aux zones à urbaniser destinées aux activités économiques. Cette zone est destinée à accueillir les constructions, installations et aménagements liés et nécessaires aux activités industrielles, artisanales, commerciales, ou aux activités de bureaux et de services (notamment restauration). La construction d'habitation y est strictement encadrée et limitée au gardiennage.

La zone 1AUy peut être urbanisée

- à l'occasion de la réalisation d'opérations d'aménagement d'ensemble à dominante d'activité, compatibles avec un aménagement cohérent de la zone ;
- au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone.

Elle comprend

- le secteur indicé « ya » : secteur destiné notamment aux constructions à usage commercial, artisanal, industriel, d'entrepôts commerciaux, qui sont liées aux activités agricoles et agroalimentaires.
- Le secteur indicé « ye » : secteur destiné aux activités industrielles ou de services liés notamment aux filières aéronautique et aérospatiale.

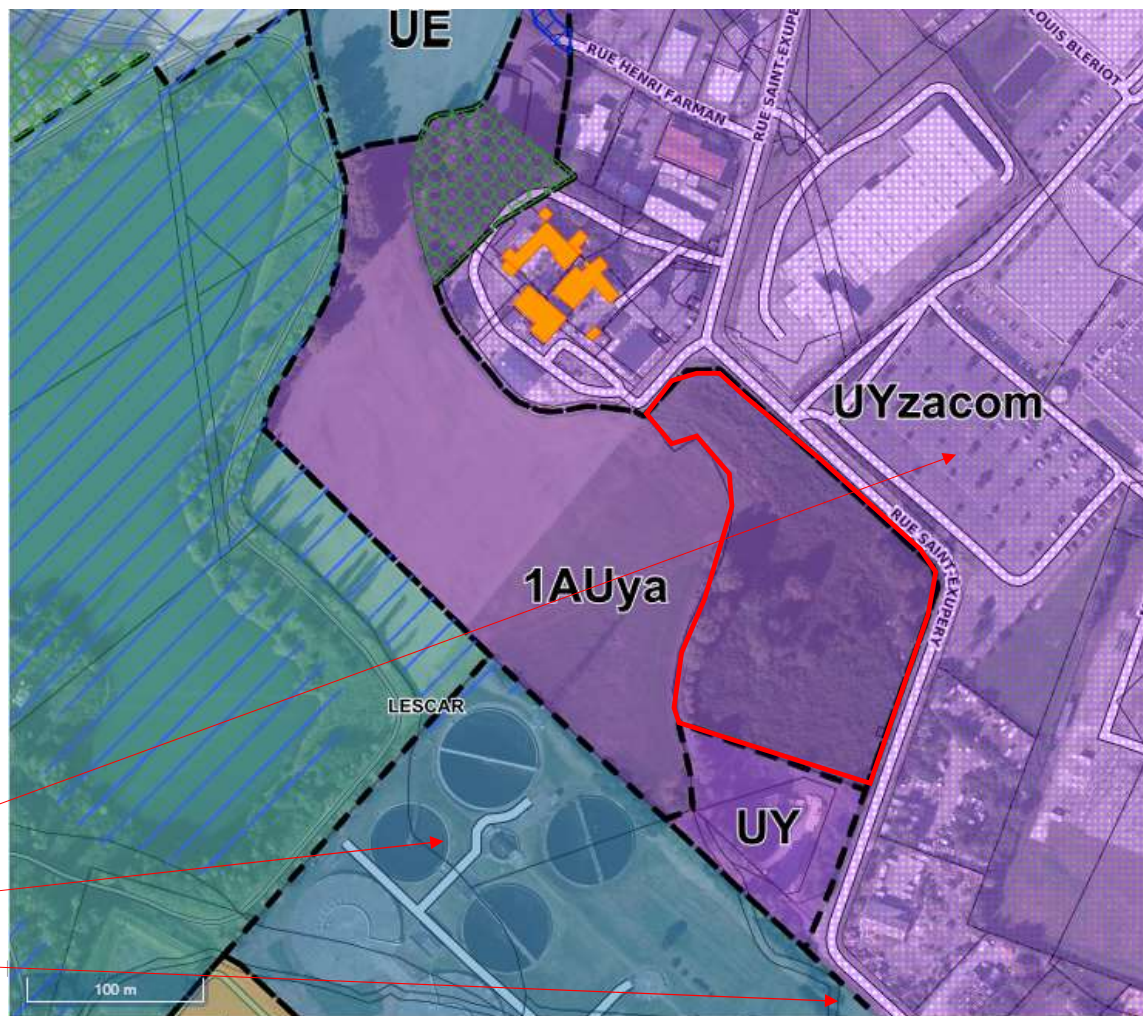
Dans cette zone, les Orientations d'Aménagement et de Programmation s'appliqueront en priorité sur le règlement afin de favoriser un urbanisme de projet adapté au secteur sur lequel il se situe.

Parking Centre Cultura

Unité méthanisation

Usine traitement déchets

16/05/2023



Terrain SCC (zone commerciale et industrielle Lescar)



Identifiant de la mission :

CP03000632_FD0064.2_4249

Numéro : 4249

Résolution : 85 cm

Type de cliché : Numérique

Date de prise de vue : 12/07/2003



16/05/2023

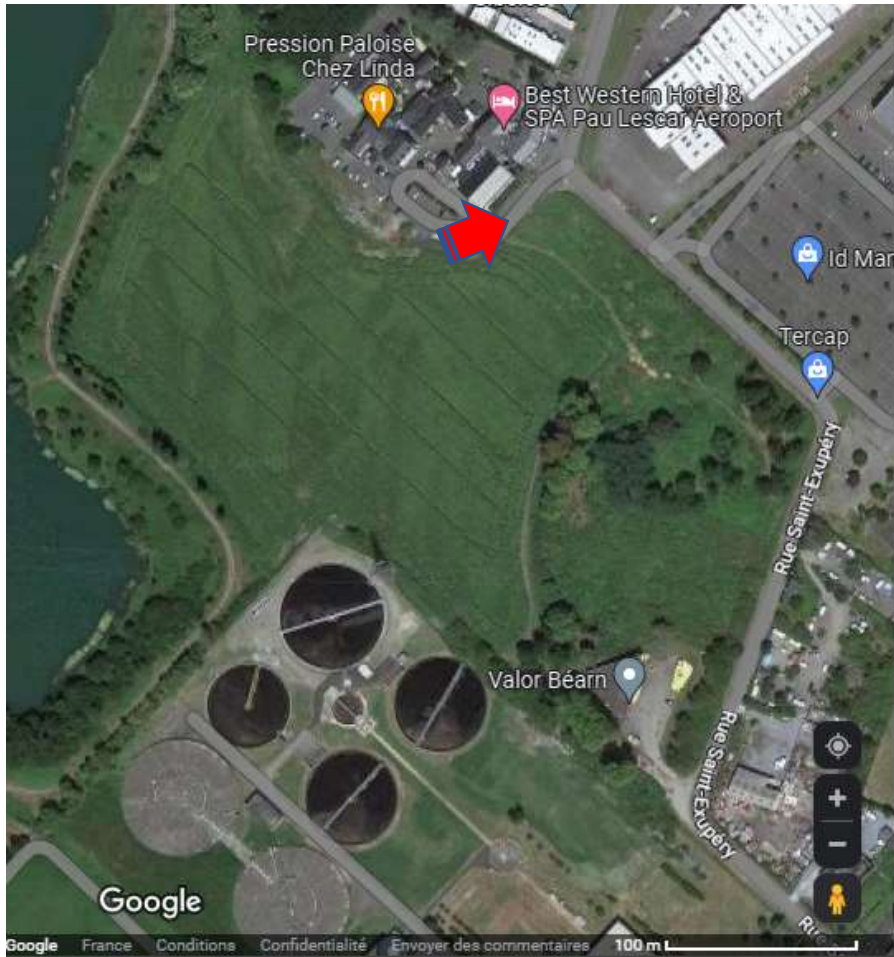
Panorama depuis parking Brasserie (vers Nord)



16/05/2023

Association: LESC - Lescar Energie Solaire Citoyenne

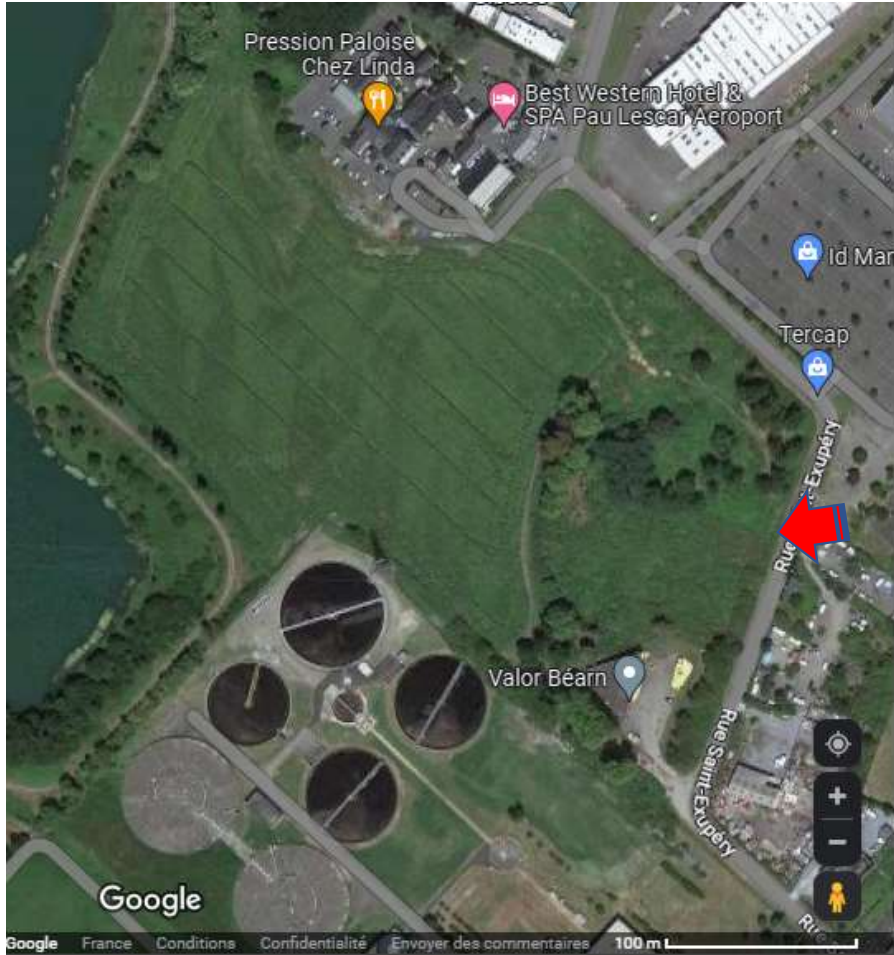
Vue depuis parking Brasserie (vers Nord-Est)



- Lescair Energie Solaire Citoyenne

Portail entrée

Vue depuis rue Sainte Exupery (vers Ouest)



Ligne haute tension

Quel planning ?

- 2023:
 - Mai-Juin: rencontre Mikel Hegoburu (Enercop le 15/05), déclaration association, ouverture compte bancaire, lancement étude de faisabilité;
 - Juillet: réunion avec SCC le 7 (résultats faisabilité?)
 - Août-Septembre: (résultat faisabilité, discussion mise à disposition terrain)
 - Octobre-Décembre: formalisation du projet citoyen
- 2024:
 - Janvier à Décembre:
 - Formalisation du projet citoyen (suite).
 - Création société ou partenariat BEC
 - Bouclage financier & réunions publiques, démarchage citoyens.
 - Autorisations administratives;
- 2025
 - Janvier à Juin: suite bouclage et autorisations administratives,
 - Juillet à Décembre: devis et sélection des entreprises
- 2026:
 - Janvier à Août: réalisation travaux
 - Cloture et défrichage terrain,
 - Installation panneaux et connexions électriques
 - Septembre: inauguration/connexion réseau

Etude de faisabilité

Désignation	Qté.	PU HT	Mont. HT	TVA
<p>Etude de faisabilité technico-économique (PV au sol) Qualification d'un site pour une installation photovoltaïque au sol. Étude pour la parcelle ou les parcelles identifiées (1 site)</p> <p>1. Analyse du terrain : Cette étape consiste à évaluer le terrain sur lequel le projet sera implanté pour déterminer son potentiel d'irradiation solaire et pour identifier les obstacles éventuels qui pourraient entraver la production d'énergie solaire Évaluation des enjeux : foncier, urbanisme, topographie, environnement, paysager, patrimoine, accessibilité, raccordement</p> <p>2. Évaluation des coûts : Cette étape consiste à évaluer les coûts d'installation des panneaux solaires, des équipements et des travaux de préparation du terrain.</p> <p>3. Évaluation des revenus : Cette étape consiste à évaluer les revenus potentiels générés par la vente de l'énergie produite.</p> <p>4. Analyse de rentabilité : Cette étape consiste à comparer les coûts d'installation et les revenus potentiels pour déterminer si le projet est rentable.</p> <p>Rédaction d'un livrable synthétisant les enjeux et la faisabilité de l'installation PV au sol sur le site concerné.</p>	2.50	650.00€	1 625.00€	20.00% (1)
<p>Restitution Présentation des résultats, temps de questions/réponses, accompagnement à la définition du plan d'action.</p>	0.50	650.00€	325.00€	20.00% (1)
Forfait déplacement	1.00	200.00€	200.00€	20.00% (1)

Etude de faisabilité: quelle durée ?

Total HT	2 150.00€
Total TVA	430.00€
Total TTC	2 580.00€

Quelle collaboration avec ENERCOOP?

- Etude de faisabilité.
- Vente électricité produite.
- ?